



COLLINES
NORMANDES



Bilan

La Loutre d'Europe

**Suivi bisannuel sur le bassin de l'Orne
Campagne 2018
Programme « Havre de Paix » et autres
démarches en faveur de la Loutre
2018/2019**

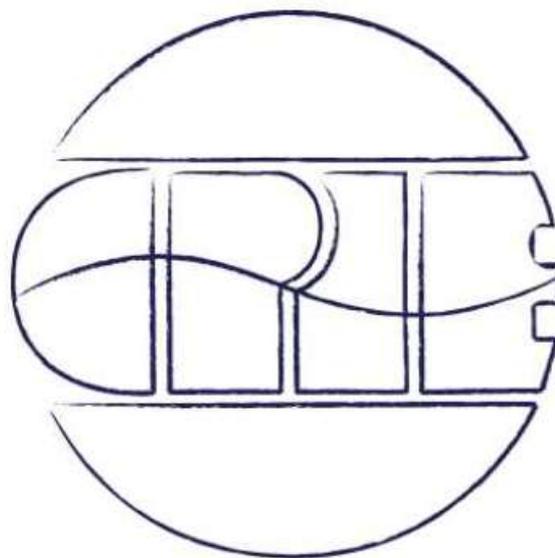


Photo bandeau supérieur : Cours principal de l'Orne vu du Pont de la Bataille sur la commune du Bô

Photo bord haut : Ouvrage routier aménagé au niveau de la D958 sur la Thouanne sur la commune de Mortrée

Photo bord milieu : empreintes de loutre et de ragondin sur la vallée de la Vère

Photo bord bas (Cédric Guineau, bénévole, CPIE collines normandes) : prospection de l'Odon : Laurent Guinaudeau (agent, AFB), Sébastien Legrand, Caroline Empereur, Baptiste Boyer (agents, ONCFS) 26 mars 2018.

Projet mené avec le soutien financier de :



Réalisation de l'étude et rédaction de ce rapport

Olivier HESNARD, Chargé de mission
CPIE des Collines normandes
Le Moulin – Ségrie-Fontaine
61100 ATHIS VAL DE ROUVRE
Tél : 02 33 96 69 93 (ligne directe) / e-mail : o.hesnard@cpie61.fr
Tél : 02 33 96 79 70 (standard)

Table des matières

ACRONYMES UTILISES

PRESENTATION DE LA LOUTRE D'EUROPE (LUTRA LUTRA)	3
SUIVI BISANNUEL DE LA POPULATION LUTRINE DU BASSIN DE L'ORNE	4
I METHODOLOGIE	5
1.1 PROTOCOLE	5
1.2 CHOIX DES STATIONS	5
1.3 INFORMATIONS COLLECTEES POUR CHAQUE STATION	6
1.4 PERIODE DES INVENTAIRES ET PARTICIPANTS	6
1.5 DESCRIPTIF DU TERRITOIRE ETUDIE	7
2 REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES RESULTATS DE 2018	8
3 ANALYSE DES PROSPECTIONS POUR CHAQUE COURS D'EAU	10
3.1 L'ORNE AMONT (DES SOURCES, AU BARRAGE DE RABODANGES).....	10
3.2 LA SENNEVIERE	10
3.3 LA THOUANE	10
3.4 LE DON	11
3.5 L'URE.....	11
3.6 LA BAIZE (PLAINE D'ARGENTAN)	12
3.7 L'HOUAY.....	12
3.8 LA CANCE	12
3.9 L'UDON.....	12
3.10 LE GUEMONDET	13
3.11 LA MAIRE.....	13
3.12 LE RUISSEAU DE VLOGER.....	13
3.13 RUISSEAU DU GUE BLANDIN	13
3.14 L'ORNE MOYENNE (DU BARRAGE DE RABODANGES A MUTRECY).....	14
3.15 LE RUISSEAU DE LA VIENNEL.....	14
3.16 LE RUISSEAU DE LA FONTAINE AU HERON.....	14
3.17 LA BAIZE (HAUT PAYS DE FALAISE)	14
3.18 LA ROUVRE.....	14
3.19 BASSIN DU NOIREAU	17
3.20 RUISSEAU DES VAUX	18
3.21 RUISSEAU DE VINGT BEC	18
3.22 RUISSEAU DE TRASPY	18
3.23 L'ORNE AVAL (DE GRIMBOSQ A L'ESTUAIRE)	19
3.24 LA LAIZE.....	19
3.25 L'ODON	20
3.26 LE DAN	20
4 ANALYSE GLOBALE DES RESULTATS	20
4.1 RESUME ET COMPARAISON DES TERRITOIRES OCCUPES ENTRE 2002 ET 2018	21
4.2 DENSITE DE POPULATION	21
5 LA LOUTRE D'EUROPE EN EX BASSE-NORMANDIE	22
6 CONCLUSIONS DU SUIVI BISANNUEL 2018	23
7 PROGRAMME « HAVRES DE PAIX POUR LA LOUTRE »	24
7.1 ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME	24
7.2 ACTION DE COMMUNICATIONS.....	25
7.3 PIEGES PHOTOGRAPHIQUES POUR LES HAVRES DE PAIX.....	26
7.4 ENJEUX, DIFFICULTES ET PERSPECTIVES.....	26
8 IDENTIFICATION DE MENACES ET ACTIONS EN FAVEUR DE L'ESPECE	26
8.1 MORTALITE PAR COLLISION ROUTIERE	26
8.1.1 CONTROLE DU FRANCHISSEMENT SUR LE GUEMONDET	26
8.1.2 CONTRACT NATURA 2000 POUR L'AMENAGEMENT D'OUVRAGES ROUTIER	27
8.1.2.1 <i>Ouvrage permettant le franchissement de la D 958 sur la Thouane</i>	27
8.1.2.2 <i>Ouvrage permettant le franchissement de la D 926 sur le Rui. du Moulin à Tan, affluent de l'Ur</i>	28

8.2	CONFLITS D'USAGES ET SITES « SENSIBLES »	28
8.3	COHABITATION ENTRE LA LOUTRE D'EUROPE ET LES ACTIVITES DE LOISIRS	32

BIBLIOGRAPHIE & ANNEXES

Acronymes utilisés

AESN Agence de l'Eau Seine-Normandie

AFB Agence Française pour la Biodiversité

CEN Conservatoire des Espaces Naturels

CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

DREAL N Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement
Normandie

ENS Espace Naturel Sensible (du département)

GEMAPI GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

GMN Groupe Mammalogique Normand

GMB Groupe Mammalogique Breton

BTSA - GPN Brevet Technicien Supérieur Agricole - Gestion et Protection de la Nature

ONCFS Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques

PNA Plan National d'Actions

SFEPM Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères

SYMOA Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents

Introduction

Alors que l'espèce paraissait quasiment disparue de la Normandie, en 2002, une population de loutre territorialisée est découverte sur un linéaire de 67 km sur la moyenne vallée de l'Orne (Brosse, 2004). Depuis, la DREAL Normandie et l'Agence de l'Eau Seine Normandie ont appuyé le CPIE des Collines normandes pour assurer le suivi bisannuel sur l'ensemble de la population du bassin.

Au cours des années, l'extension de la population a pu être observée vers l'aval en 2007 puis vers l'amont d'Argentan en 2009. Lors du suivi de l'hiver 2011, le bassin de l'Orne présentait une population largement étendue en amont jusqu'aux abords de Sées et en aval dans Caen. En 2013, les premiers cas de mortalité routière sont détectés sur la haute vallée de l'Orne. La présence de l'espèce fut détectée sur le canal de Caen à la mer lors de l'hiver 2014. Lors du suivi de 2016, ces territoires s'avèrent être abandonnés.

Ce compte-rendu présente l'état des lieux des populations lutrines du bassin de l'Orne au cours de l'hiver 2018.

Présentation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Adulte, sa taille varie de 1 m à 1,20 m, queue comprise. Son poids moyen se situe entre 7 et 12 kg.

La fourrure est épaisse, brune, à l'exception du cou, de la poitrine et du ventre, plus clairs.

La morphologie de l'animal témoigne de son adaptation aux milieux semi-aquatiques : corps long et fuselé, grande queue effilée à base épaisse, pattes courtes et palmées, tête aplatie.

Super prédateur des milieux aquatiques, son régime alimentaire est essentiellement composé de poissons. L'animal montre de grandes facultés d'adaptation et s'attaque en priorité aux espèces les plus abondantes et les plus faciles à capturer. Par jour, elle consomme 10 à 15% de son poids (Kuhn R., 2009), soit plus ou moins 1 kg.

Espèce discrète, elle est surtout nocturne sous nos latitudes. Les femelles peuvent être accompagnées de leurs jeunes de l'année. Les mâles, pour leur part, sont solitaires à l'exception de la période du rut.

La reproduction peut se dérouler toute l'année et une femelle met bas tous les 12 à 24 mois de 1 à 3 jeunes avec une période de gestation de 2 mois. La naissance se déroule généralement à l'abri dans un terrier (catiche). A l'issue, les jeunes accompagneront leur mère 9 à 12 mois. Le taux de mortalité des jeunes reste cependant élevé (Kuhn R., 2009) et tous ne passeront pas la première année.

La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2 ans. En milieu naturel, l'espérance de vie moyenne est d'environ 4 à 5 ans.

La combinaison de ces facteurs explique que l'espèce ait globalement très peu de descendance.

Répartition de l'espèce en France

Présente sur l'ensemble du territoire au début du siècle dernier, la loutre a disparu de nombreuses régions. Depuis les années 80, on observe une recolonisation de certains cours d'eau, probablement liée à l'interdiction de la chasse et du piégeage (1972). Si ce phénomène, après avoir débuté dans le Massif central et la Bretagne, atteint aujourd'hui la Normandie, ces zones recolonisées ne constituent qu'une infime partie de son aire de répartition originelle.



Répartition de la Loutre d'Europe en France en 2009 (© SFEPM et SPN-MNHN, extrait du PNA pour la Loutre).

SUIVI BISANNUEL DE LA POPULATION
LUTRINE DU BASSIN DE L'ORNE

Campagne hiver 2018

I Méthodologie

I.1 Protocole

L'occupation d'un territoire par la loutre ne peut être confirmée que par la présence d'indices : empreintes et surtout épreintes (crottes).

- Les épreintes sont généralement déposées le long du domaine vital, bien en vue sur des supports multiples (ouvrages, rochers, racines d'arbres...), afin de marquer le territoire. L'odeur de ces fèces, caractéristique, rappelle l'odeur de poisson, d'huile de lin et de miel. Ces indices attestent de la présence au moins temporaire d'animaux.

Les périodes **optimales** d'observation des épreintes sont comprises entre septembre et mars, le marquage y est alors souvent soutenu.



**Epreinte
Au moulin de Serans**

- La découverte d'empreintes est occasionnelle. Ces indices sont fragiles, ils nécessitent de bons supports de marquage. Ils exigent une certaine expérience quant à leur identification. Chaque patte de loutre présente cinq doigts (pelotes digitales). Selon les supports, les cinq coussinets apparaissent plus ou moins bien. Souvent, seuls quatre d'entre eux marquent. Les pelotes en forme de goutte d'eau sont réparties en éventail autour de la voûte plantaire. Les palmures sont rarement visibles.



**Empreintes de loutre et de
ragondin à Aubusson, hiver 2018**

Le protocole utilisé est adapté du protocole standard de l'UICN (annexe 1).

I.2 Choix des stations

Les points de prospection ont été positionnés environ tous les 5 km. La conquête de territoire par l'espèce a parfois amené à resserrer les points pour pouvoir identifier de façon plus précise l'utilisation du territoire. Les secteurs choisis sont potentiellement favorables (ponts, barrages, moulins, lit mineur unique ...) et faciles d'accès. Au total, ce ne sont pas moins d'une centaine de stations qui ont été prospectées.

Les prospections vers l'amont des cours d'eau se sont arrêtées à la raréfaction et à l'absence d'indices.

1.3 Informations collectées pour chaque station

Pour chaque point, les informations de prospections ont été reportées sur un bordereau de terrain (annexe 2).

A chaque site correspond une ligne de ce bordereau qui comprend :

- la date de la prospection, le ou les observateurs,
- le nom du cours d'eau,
- sa largeur,
- la commune,
- le lieu-dit,
- les coordonnées géographiques du point.

C'est au minimum une distance de 600 m de berges qui a été parcourue sur chaque site.

Les berges prospectées sont désignées sur le relevé si aucun indice n'a été découvert. Sinon c'est l'emplacement des indices qui a été désigné :

- rive droite ou gauche,
- sens vis-à-vis du courant, amont, aval.

Viennent ensuite les résultats de la prospection :

- la présence ou l'estimation du nombre d'épreintes découvertes,
- leur position, à l'abri d'un ouvrage ou à découvert,
- l'aspect des épreintes, glaireux, goudronneux, cendreux. Cet aspect permettra, dans une moindre mesure, d'estimer leur ancienneté. Cette information reste cependant à utiliser avec précaution. Avec le vieillissement, l'aspect de l'épreinte va évoluer. Récente, elle est humide, glaireuse puis elle prend un aspect goudronneux (durcie). Ancienne, c'est un amas d'arêtes et d'écailles de couleur cendreuse (fragile),
- la présence ou non d'empreinte,
- le contenu, pour distinguer la présence de restes de poissons, d'écrevisses, d'amphibiens, de poils ou de plumes. Certains restes de poissons identifiables ont permis d'aller plus loin dans l'analyse du régime alimentaire.
- Les observations autres (ragondin, rat musqué, corbicule...)

En cas d'absence d'indices au bout des 600 m, le site est considéré comme négatif.

1.4 Période des inventaires et participants



Epreinte d'aspect glaireux



Epreinte d'aspect goudronneux



Epreinte d'aspect cendreux

Les prospections ont été regroupées en mars 2018 (à partir du 5 jusqu'au 27). L'objectif est d'obtenir une vision des territoires occupés à une période donnée. La vitesse de déplacement des individus incite pour cela à regrouper autant que possible les jours d'inventaires.

Les prospections se sont déroulées dans des conditions météorologiques et des niveaux d'eau propices.



Alexandre Ferré (Chargé de mission espaces naturels, CEN)

L'étude a été coordonnée par O. Hesnard.

17 personnes sont venues accompagner ces prospections de terrain :

- Cédric Gouineau (bénévole, CPIE collines normandes),
- Sebastien Legrand (agent, ONCFS),
- Caroline Empereur (agent, ONCFS),
- Baptiste Boyer (agent, ONCFS),
- Laurent Guinaudeau (agent, AFB),
- Justine Roy (stagiaire, CPIE collines normandes),
- Nicolas Girard (bénévole, CPIE collines normandes),
- Gilles Valentin (bénévole, CPIE collines normandes),
- Karl Goedtgheluck (technicien de rivière, communauté de communes Cingal-Suisse Normandie),
- Julie Thivol (Animatrice Natura 2000, CPIE collines normandes),
- Enzo Gucciardo (stagiaire, CPIE collines normandes),
- Emmeline Landais (Service civique, CPIE collines normandes),
- Amélie Rack (Technicienne de rivière, SYMOA),
- Jordane Prod'Homme (CPIE collines normandes),
- Marie Deville (animatrice Natura 2000, CPIE collines normandes),
- Alexandre Ferré (Chargé de mission espaces naturels, CEN),
- Camille Roullier (Technicien de rivière, communauté de communes des sources de l'Orne).



Justine Roy et Nicolas Girard en forêt de Grimbosq.

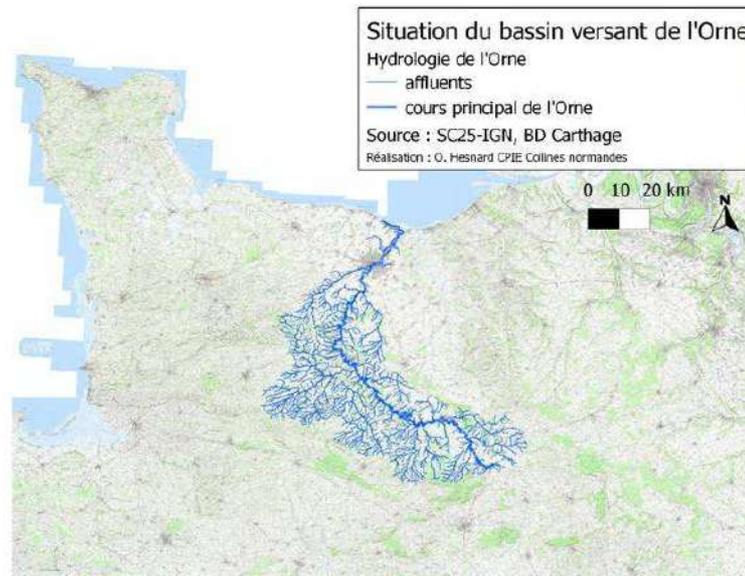
1.5 Descriptif du territoire étudié

Le bassin versant de l'Orne s'étend sur 2 932 km².

Le cours principal coule sur une longueur de 170 km. Les sources se situent sur la commune d'Aunou-sur-Orne près de Sées. Puis l'Orne s'écoule vers le nord-ouest, pour déboucher dans la Manche à Ouistreham.

Les affluents rive gauche sont : la Sennevière, la Thouane, la Baize (plaine d'Argentan), la Cance, l'Udon, la Maire, la Rouvre, le Noireau, l'Odon.

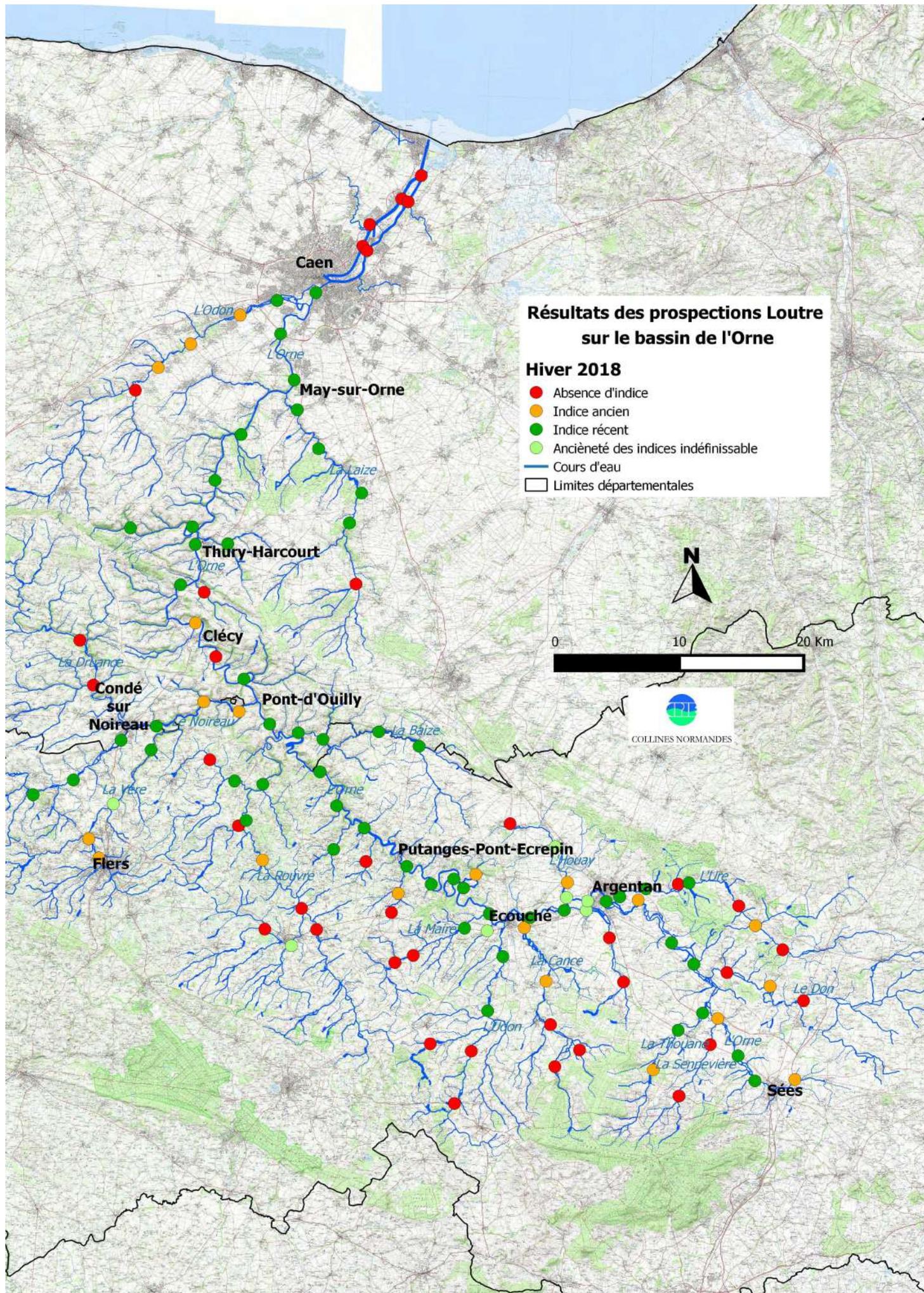
Les affluents principaux rive droite sont : le Don, l'Ure, l'Houay, la Baize (haut pays de Falaise) et la Laize.



2 Représentation cartographique des résultats de 2018

Les stations prospectées au cours de l'étude sont représentées par des points. Leurs couleurs varient en fonction de l'ancienneté des indices découverts :

- Les résultats positifs présentant des indices frais (glaires et empreintes) à récents (épreintes d'aspect goudronneux) sont en **vert**.
- Les épreintes anciennes (arêtes, écailles) sont symbolisées en **orange**.
- L'absence d'indices est représentée en **rouge**.
- L'information liée à l'ancienneté des épreintes est à utiliser avec réserve. Les épreintes positionnées à l'abri des intempéries (sous des ouvrages...), peuvent prendre un aspect goudronneux et rester ainsi, en l'état, pendant plusieurs mois. La distinction entre l'aspect goudronneux et des restes (arêtes, écailles) peut être relative. Pour l'ensemble des cas, où l'ancienneté est mal définie (épreinte sous abri), la couleur du point est **vert clair**.



3 Analyse des prospections pour chaque cours d'eau

Résultats des prospections annexe 3.

3.1 L'Orne amont (des sources, au barrage de Rabodanges)

En 2018, 17 stations ont été positionnées le long du cours principal de l'Orne amont. Avec une station complémentaire située au dessus de Sées (au niveau de l'A28).

L'occupation par l'espèce est estimée à 47 km, sur un linéaire total d'environ 100 km.

Après la forte régression constatée en 2016 (20 km), le linéaire occupé par l'espèce est comparable aux observations réalisées en 2011 (49 km) et 2014 (54 km). Les stations présentent des indices récents à anciens.

Les indices très anciens en amont de Sées démontrent la capacité de l'espèce à franchir la ville de Sées. Cette fréquentation reste marginale, pour l'instant.

Des indices ont été observés sur les stations du cours principal autour d'Argentan et Ecouché inoccupées en 2016. Cette réinstallation sur le cours principal reste moindre pour les affluents confluant à ce niveau par rapport à 2011.

3.2 La Sennevière

Deux stations ont été prospectées sur la Sennevière. Aucune ne présentait d'indice, comme cela à toujours été le cas jusqu'à présent.

3.3 La Thouane

Trois stations de recherche ont été positionnées le long de la Thouane : au niveau de l'A88, de la D958 et des étangs de Blanchelande. Ces stations de recherche ne présentent pas l'équidistance de 5 km, mais les enjeux ont incité à rechercher la présence de l'espèce (franchissement de la D 958, présence au niveau des étangs de Blanchelande). Toutes présentaient des indices récents à anciens. Actuellement, 8 km de ce cours d'eau présentent des indices. La fréquentation de cet affluent semble de plus en plus régulière. Ceci justifie d'autant l'aménagement de l'ouvrage diagnostiqué à risque au niveau de la petite Mortrée.



Station ajoutée en amont de Sées (sous le pont de l'A28)



Marquage observé devant le panneau sur la loutre aux prairies de la Noë à Argentan



Franchissement de la Thouane après mise en place d'un passage à faune.

3.4 Le Don

Trois stations furent prospectées sur le Don entre la confluence et Marmouillé :

Seul un indice ancien a été observé à proximité d'un plan d'eau.

Après sa première détection sur l'affluent en 2016, la fréquentation semblait difficile à estimer avec la présence d'indice ancien au cours de l'hiver 2018. Depuis, des prospections réalisées dans le cadre d'une étude sur la Risle ont encore mis en évidence la présence de l'espèce sur ce site (com. pers. Anthony Le Guen, GMN). Cela permet de considérer que l'espèce fréquente le Don sur 9 km.



Poste de marquage face au plan d'eau localisé sur la commune de Marmouillé

3.5 L'Ure

Sept stations ont été positionnées le long du bassin de l'Ure. Une surveillance particulière est maintenue sur le site du plan d'eau du Moulin à Tan en contrebas où une mortalité routière a été constatée en décembre 2013 sur la D926 Argentan/L'Aigle, (commune de Silly-en-Gouffern). L'objet est de mesurer la fréquentation et le risque encouru par l'espèce. Aucun indice n'y a été détecté, le site ne semble plus fréquenté. Au premier trimestre 2019, l'ouvrage routier fut aménagé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par le Conseil départemental de l'Orne.



Site de marquage au niveau du plan d'eau du Moulin à Tan d'en bas.

Sur le cours principal, quatre stations présentaient des indices récents à anciens. Les trois stations situées sur l'aval (jusqu'à Silly-en-Gouffern) présentaient des indices récents soit un linéaire de 7 km. Au-delà, la régularité des visites doit être moindre, un seul indice ancien ayant été observé au niveau de la confluence Dieuge - Ure.

Globalement, la fréquentation de l'Ure en progression jusqu'en 2013, se confirme sur une quinzaine de km, jusqu'à la confluence avec la Dieuge. Depuis les inventaires de l'hiver 2018, les prospections réalisées par le GMN en rapport avec la distance de connexion des populations du bassin de l'Orne au bassin de la Risle (com. pers. Anthony Le Guen, GMN) ont montré des indices sur la commune de Saint Germain de Clairefeuille, soit 9 km plus en amont.

3.6 La Baize (plaine d'Argentan)

Trois stations ont été positionnées sur le cours de la Baize. La station de l'étang de Vrigny n'a pas fait l'objet de recherches ceci paraissant inutile au vu des résultats obtenus en aval. La présence de l'espèce a été détectée sur 2 km à l'aval. Aucun indice n'a été observé au-delà.

Au regard des résultats cumulés depuis 2002, la fréquentation de la Baize est stable et sporadique.

3.7 L'Houay

Quatre stations ont été prospectées sur l'Houay, deux en aval de la pisciculture d'Occagnes et deux en amont. Les indices observés étaient localisés en aval et aux abords de la pisciculture. Si certains étaient situés à l'abri des intempéries, celui positionné en extérieur avait un aspect ancien, laissant présager une fréquentation irrégulière sur 5,5 km de linéaire de cours d'eau.

Malgré la présence de la pisciculture non aménagée contre la prédation la loutre ne semble pas se concentrer sur cet affluent.

3.8 La Cance

Cinq stations ont été prospectées sur le bassin de la Cance (quatre stations sur le cours principal et une sur un affluent). L'espèce est présente sur les deux stations situées en aval, soit sur un linéaire de 6 km. Les marquages paraissaient anciens.

Là encore, le nombre de stations où la loutre est présente est limité par rapport au suivi 2010-2011 où l'espèce fréquentait le cours d'eau au-delà du Moulin d'Avoine.

3.9 L'Udon

Cinq stations ont été prospectées sur le bassin de l'Udon. Seules les deux stations situées en aval présentaient des indices :

- sur la pisciculture de Joué-du-Plain, au Moulin de Chantelou
- et à Vieux-Pont.

Cela représente un linéaire occupé de 9 km. La fréquentation de l'Udon par l'espèce a fortement régressé en comparaison aux résultats de 2010-2011 (22 km).

L'espèce se cantonne toujours sur l'aval de l'affluent à proximité de la pisciculture. Un suivi saisonnier 2019/2020 sera réalisé dans l'objectif de mesurer la fréquentation de ce cours d'eau et de la pisciculture.



Présence d'indice à l'abri du lavoir d'Occagnes



Site de marquage à proximité de la pisciculture sur l'Udon.

3.10 Le Guémondet

Suite à l'aménagement d'un ouvrage routier en octobre 2013, où une loutre est mortellement accidentée au cours du chantier, la présence d'indices est régulièrement recherchée sur le site. Par ailleurs, l'entrée de l'ouvrage est équipée d'un appareil photo à déclenchement automatique (mis en place par les services routiers du CD 61 et relevé par le CPIE). Pour l'heure, aucune image de Loutre n'a été obtenue. La petite banquette de terre présente cependant quelques indices, dont l'ancienneté et difficile à interpréter étant à l'abri des intempéries mais possiblement remaniés à l'occasion des crues. Aucun ne paraît récent, ils attestent de passage mais ces derniers doivent être ponctuels.

Sur le Guémondet, on estime à 1 km le linéaire de cours d'eau fréquenté.

3.11 La Maire

Trois stations ont fait l'objet de recherches sur la Maire. Seule la station localisée en aval présentait des indices, soit une occupation sur 2,5 km de linéaire de cours.

Fréquenté sur une dizaine de km entre 2008 et 2011, la diminution du linéaire occupée démontre la difficile réinstallation des individus sur le bassin de l'Orne aux environs d'Ecouché.

3.12 Le ruisseau de Vloger

La station, située à 500 m en amont de la confluence avec l'Orne, est fréquentée par la loutre. La présence d'un plan d'eau en rive gauche pourrait suggérer l'intérêt du site pour l'espèce, mais ce dernier a été protégé de manière adéquat contre la prédation...

En 2018, l'unique épreinte observée sur le Vloger était ancienne.

3.13 Ruisseau du Gué Blandin

Deux stations ont été prospectées en 2018. Seule la station aval présentait des indices anciens, soit un linéaire de 2,5 km.



Sous l'ouvrage en dalot



Ouvrage routier et sa banquette de sable Lougé-sur-Maire



Vieille épreinte trouvée le long du ruisseau du Vloger



Station aval du Gué Blandin

3.14 L'Orne moyenne (du barrage de Rabodanges à Mutrécy)

Douze stations ont été positionnées sur ce tronçon. Des indices de présence ont été constatés sur dix d'entre elles.

Les stations sans indice se concentrent autour de Clécy. Secteur déjà repéré pour l'absence répétée de l'espèce.

En 2018, l'occupation de l'Orne moyenne est de 45 km, soit proche de la moyenne des deux derniers suivis (2014-2016).

La fréquentation des affluents de ce tronçon est en forte progression.



Forte activité de marquage autour du barrage de Rabodanges

3.15 Le Ruisseau de la Viennel

Une station fait l'objet de recherche mais aucun indice n'y a été découvert.

3.16 Le Ruisseau de la Fontaine au Héron

Si par le passé une activité avait pu être identifiée sur l'aval de ce ruisseau, en 2019, l'espèce a étendu son territoire en remontant sur 3 km.



Pont aménagé d'une banquette

3.17 La Baize (Haut Pays de Falaise)

Alors que l'espèce n'avait pas été détectée en 2016, en 2018 trois stations de recherches ont été positionnées sur le cours d'eau. Toutes ont été positives. Avec l'observation d'épreintes à 13 km de la confluence... En 2019, alors qu'un passage à Loutre était aménagé sur le pont permettant le franchissement du ruisseau du val d'Anis par la D 511, des indices étaient observés sur cet affluent de la Baize, soit un linéaire de 4 km.



Ouvrage sur la Gine, bourg de la Carneille.

3.18 La Rouvre

Neuf points de recherche ont été positionnés sur le bassin de la Rouvre :

- cinq sur le cours principal,
- quatre sur les affluents : le Lembron, l'aval de la Gine et le Val de Breuil.

Un indice a été observé sur la station aval du Lembron.

Sur la Gine, aucun indice n'a été observé. En amont, à la Carneille, un ouvrage routier infranchissable aux poissons a fait l'objet d'un réaménagement (fédération de pêche de l'Orne et service routier du Conseil départemental). Après visite du site, on a estimé que l'ouvrage ne nécessitait pas d'aménagement pour la loutre, l'accès à la route lui étant impossible.

Sur le Val de Breuil, de vieilles épreintes ont été trouvées sous un pont (à l'abri des intempéries), on considère que la fréquentation de cet affluent et du marais de Briouze reste encore irrégulière.

Sur le cours principal de la Rouvre, des indices sont observés jusqu'aux Tourailles.

Le linéaire de cours d'eau fréquenté par l'espèce est estimé à 19 km sur l'ensemble du bassin de la Rouvre.

Suivi journalier au niveau de l'Espace Naturel Sensible « Roches d'Oëtre et des gorges de la Rouvre » 2017-2018

Depuis 2010, dans le cadre des suivis de l'Espace Naturel Sensible de l'Orne, dont le CPIE a la charge, la Rouvre fait l'objet d'un suivi journalier localisé à la Maison de la Rivière et du Paysage.

Initialement basé sur l'observation des indices (épreintes, empreintes), il a été complété par l'utilisation d'un appareil photo à déclenchement automatique en 2012.

Limites du protocole de ce suivi

Il est évident que certains déplacements sont sous-estimés.

L'animal ne marque pas systématiquement lors de ses passages, par ailleurs il ne passe pas systématiquement devant l'appareil ou ce dernier peut ne pas se déclencher.

La bonne probabilité de détection des déplacements doit pouvoir se vérifier lorsque les vidéos montrent un nombre de déplacements vers l'amont et vers l'aval proche.



Essai et comparaison de la sensibilité des pièges photographiques

Résultats

	Suivi du passage de Loutres sur la Rouvre à la maison de la rivière et du paysage												nombre de passages de loutres par an												
	Janvier	Février	Mars	Avril		Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre		Décembre											
Nombre de passages observés à Bréel en 2010	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Nombre de passages observés à Bréel en 2011	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3	0	0	0	0	0	10
Nombre de passages observés à Bréel en 2012	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	1	2	2	2	17
Nombre de passages observés à Bréel en 2013	1	2	2	2	1	1	1	4	2	0	1	2	1	0	1	2	5	3	1	1	2	1	3	1	40
Nombre de passages observés à Bréel en 2014	2	1	0	1	2	1	1	1	0	1	0	3	2	4	0	1	3	2	1	3	2	1	0	3	35
Nombre de passages observés à Bréel en 2015	4	3	3	3	6	2	1	0	1	1	0	4	4	2	2	1	2	3	3	3	2	2	1	1	54
Nombre de passages observés à Bréel en 2016	1	1	3	1	3	2	2	0	0	1	0	0	4	5	3	3	2	4	3	2	3	1	1	2	47
Nombre de passages observés à Bréel en 2017	2	1	1	2	2	4	2	2	3	2	5	0	2	6	2	1	1	3	1	6	4	3	2	2	59
Nombre de passages observés à Bréel en 2018	2	2	1	0	2	3	1	1	2	2	0	0	0	1	1	3	1	2	1	2	2	1	1	1	32

Tableau des résultats cumulés depuis 2010

passage d'individu au cours de la période semi mensuel
 période où deux individus sont apparus sur une vidéo

année	2017	%	2018	%
nombre de passage détecté par				
les indices	21	35,59	12	37,50
le ou les pièges photographiques	23	38,98	11	34,38
les indices et les pièges photographiques	15	25,42	9	28,13
Total du nombre de passages détectés	59	100	32	100

Mode de détection des passages sur le site

On remarque que les différents modes de détection sont complémentaires.

Sur les années 2017-2018 environ 35% des passages n'auraient pas été détectés sans le piège photographique. En 2017, 35 vidéos de loutre ont été enregistrées et un peu moins en 2018 avec 23 enregistrements.

Sur l'ensemble de ces films, trois montrent la présence de deux individus sur la même vidéo, une mère et son jeune :

- le 5 mai 2017 en plus des images, la vidéo laisse entendre de petits cris aigus émis par l'un des animaux,
- le 28 septembre et le 09 novembre 2018.

Le marquage du site habituellement en régression à partir de mars est resté stable en 2017. Un pic a été constaté au mois de juin avec 5 passages (habituellement 0 sur cette période). Cette détection exceptionnelle est à associer à l'émancipation du loutron observé en mai. La fréquentation redevient plus ordinaire à partir de juillet.

Au delà de l'aspect scientifique, c'est avant tout un objet de communication très pédagogique qui interpelle le public. Plusieurs de ces séquences ont été mises en ligne sur la page Facebook du CPIE.

année	2017	2018
sens de déplacement		
vers l'amont	21	14
vers l'aval	21	7
indéfini	17	11
Total du nombre de passages détectés	59	32

Considérant les aléas des observations, la fréquentation de la Rouvre par les loutres était en progression en 2017 avec l'observation de 59 passages.

En 2018, l'effectif de passage a quasiment chuté de moitié par rapport à l'année 2017 avec seulement 32 passages.

Le nombre de passages est naturellement sous estimé car les déplacements des animaux sont plus ou moins bien détectés. La bonne détectabilité des déplacements doit pouvoir se mesurer avec le nombre de vidéos montrant des déplacements vers l'amont et vers l'aval.

En 2017 le nombre de déplacements vers l'amont et l'aval sont équivalent (21). Cela laisse supposer une bonne détectabilité des déplacements et ce quel que soit le sens.

En 2018 le nombre de déplacements vers l'amont et l'aval est asymétrique, ce qui atteste d'une mauvaise détection.

La régression constatée est donc à relativiser. Elle est globale sur l'année et les raisons peuvent être multiples :

Déclins de l'activité sur la Rouvre,

- Localement, l'espèce a fréquenté de façon plus assidue d'autres affluents proches comme le Noireau et la Baize... Cela a pu avoir des incidences sur l'utilisation du bassin de la Rouvre.

Raisons techniques.

- Les niveaux d'eau en 2018, sont restés particulièrement bas (étiage maintenu jusqu'à la fin octobre). Bien que supérieurs par la suite, ils sont restés moindres par rapport aux niveaux habituels, ce qui a induit des changements dans l'utilisation des postes habituels de marquage.



Emplacement du piège photographique en période d'étiage sous le pont de Ségrie-Fontaine.

- courant juin et juillet, le suivi n'a pu être aussi opérant que d'ordinaire.
- début juillet, un acte de vandalisme (peinture à la bombe) a rendu les appareils à déclenchement automatique inopérants pendant plusieurs jours.



Poste de marquage aux Vieux-Saint-Pierre, à Montsecret. Sur le Noireau

3.19 Bassin du Noireau

Douze stations ont fait l'objet de recherches sur le bassin du Noireau. Les stations et les observations se répartissent de la façon suivante :

- sur le Noireau, six stations sont positionnées sur le cours principal : des indices plus ou moins récents furent trouvés de l'aval jusqu'au point le plus en amont aux Vieux Saint-Pierre à Montsecret, soit un linéaire de 22 km,
- quatre stations sur la Vère : des épreintes plus ou moins anciennes ont été observées en continu jusqu'à Flers, soit un linéaire de 14,5 km.
- deux stations sur la Druance : l'espèce n'a été détectée sur aucune d'entre elles.



Observation d'épreintes à la sortie des buses, sur la Vère à Flers.

Le linéaire de cours d'eau fréquenté par la Loutre sur ce bassin est estimé à 37 km.

Les territoires occupés présentent un continuum entre les stations de la Vère et du Noireau, où l'influence de l'espèce s'étend plus largement vers l'amont.

En comparaison au suivi 2014, en 2016 et 2018 le bassin de la Druance a ponctuellement été abandonné suite à l'arasement du barrage et en attendant une réadaptation de l'espèce à ce territoire. En 2019 (avril, mai), des indices ont été de nouveau observés.



Rui. d'Aubusson, passage à faune inaccessible.

Sur le bassin de la Vère, au niveau de la zone artisanale d'Aubusson, conflue le ruisseau du même nom, où un ouvrages à dalot avec passage à faune a été mis en place, la loutre l'a emprunté mais le passage à faune est inaccessible.

3.20 Ruisseau des Vaux

Suivi depuis 2014, la fréquentation de ce cours d'eau est variable, la station a été placée au niveau de deux étangs de pêche situés en berge à 1 km en amont de la confluence avec l'Orne (l'étang du Grand Bleu).

Lors du suivi de 2016, des indices y avaient été constatés ce qui avait incité la rencontre avec le propriétaire. Au vu de la conduite de l'exploitation (absence d'élevage et de poissons en hiver) les risques de prédation sont réduits. Lors de notre passage en 2018 aucun indice n'a été relevé.



Réservoir de stockage des poissons sur la pêcherie.

3.21 Ruisseau de Vingt Bec

Depuis le suivi de ce petit affluent en 2014 l'espèce y est détectée, comme en 2016, 2018 ne déroge pas à la règle. Un indice a été découvert sur la station implantée à 5 km de la confluence.

3.22 Ruisseau de Traspy

La station située à 3 km de la confluence avec l'Orne présentait des indices comme en 2016. Des recherches plus en amont mériteraient d'être conduites lors d'une prochaine occasion.



Ruisseau de Traspy

3.23 L'Orne aval (de Grimbosq à l'estuaire)

Neuf stations sont positionnées sur la Basse Vallée de l'Orne.

En matière de milieux et de fréquentation par la loutre, ce secteur peut-être subdivisé en deux :

- Le tronçon en amont de Caen jusqu'à May-sur-Orne incluant les confluences de la Laize et de l'Odon. Sur ce linéaire, quatre stations de recherches ont été disposées.
- En aval de Caen jusqu'à l'estuaire, sur le canal et le cours principal, avec cinq stations de recherche

Seules les quatre stations localisées en amont se sont avérées positives, ce qui représente un linéaire de 17 km.



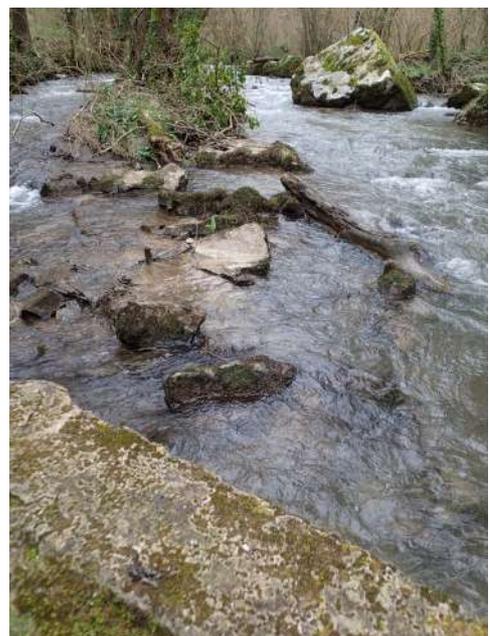
Cours principal de L'Orne en aval de Caen.



Positionnement d'une épreinte en hauteur sur un tronc, à May-sur-Orne

3.24 La Laize

Le bassin de la Laize fait l'objet de cinq points de recherche. Des épreintes ont été retrouvées sur quatre stations, soit un linéaire de 15 km fréquenté par la Loutre. L'utilisation de cet affluent était depuis 2011 plutôt limitée et aléatoire. Là aussi, sur cet affluent la population lutrine démontre une certaine prospérité en 2018.



Vallée de la Laize, le Livet carreau de la mine.

3.25 L'Odon

Cinq stations ont été positionnées sur le bassin de l'Odon : une sur l'Ajon et quatre sur le cours principal. Les quatre localisées sur le cours principal présentaient des épreintes. Seule la station aval montrait des indices récents, sur les autres les épreintes étaient anciennes et en faible effectif. Si l'on considère l'ensemble des données, le linéaire représente 15 km de cours d'eau.



Ancienne épreinte à Tourville sur Odon

3.26 Le Dan

Souvent associé aux stations placées sur le canal de l'Orne, la station de recherche sur le Dan est positionnée à la confluence. Si le cours d'eau en amont pourrait présenter un certain intérêt pour la Loutre, son remaniement, la fragmentation liée au réseau routier et l'urbanisation en rendent l'accès compliqué, voire impossible.

4 Analyse globale des résultats

L'analyse de l'évolution des linéaires exploités par l'espèce, qui sert d'indicateur au cours des suivis, doit être menée avec précaution. L'évaluation des linéaires exploités par l'espèce est parfois difficile en raison du fractionnement des territoires. Comment comptabiliser les linéaires présentant des stations négatives intercalées entre des stations positives ?

La présence des indices peut être ponctuelle et l'espèce notée absente alors que sa présence est sporadique. Il est donc nécessaire de relativiser les sites négatifs.

La présence d'indices sur un linéaire de cours d'eau ne doit pas être vue comme un élément statique. La grande mobilité de l'espèce, la dynamique et l'étendue des territoires autorisent rapidement toute fréquentation ou abandon.

En outre, le mode de prospection actuel repose sur la recherche d'indices (épreintes ou empreintes) et non sur l'observation directe d'animaux. On ne peut conclure à l'absence totale d'individus sous prétexte qu'aucun indice n'a été observé sur certaines stations. En effet, la quantité des marquages diminue considérablement, voire s'annule, dans les secteurs de basse densité de population (Simmonet F. & Le Campion T., 2009).

4.1 Résumé et comparaison des territoires occupés entre 2002 et 2018

Cours d'eau	Haute vallée de l'Orne													Orne moyenne					Basse vallée de l'Orne				Total				
	cours principal dans sa globalité	Orne	La Seinevalière	La Thouane	Le Don	L'Ure	La Baize	L'Houay	La Cance	L'Udon	Rui. Guéronnet	La Maire	Le Gué Blandin	Orne	Ruisseau de la Vienne	Rui. de la Fontaine aux Hérons	La Baize	La Robvre et affluents	Le Noireau	Rui des Vaux	Rui de Trassy	Rui de Vingt Bec		Orne	La Laize	L'Odon	
linéaire occupé en 2002	53	0?	0?	0?	0?	0?	0	0	0	0	0?	1				0	0	0						0	0?	53	
linéaire occupé en 2004	27												11														38
linéaire occupé en 2006	32	0?	0?	0?	0?	0?	0	0	0	0	0	1				?	0	0						0?	0?	33	
linéaire occupé en 2008	100	0?	0?	0?	0?	0?	0	7	0	?	8	1				?	22	0						0?	0?	138	
linéaire occupé en 2011	136	49	0	0	0	8	0	8	12	22	?	11	3	74	?	0	3	0	10					13	18	3	234
linéaire occupé en 2014	101	54	0	0	0	6	2	5,5	5	3		11	3	40	0	0	3	0	17	0	0	5	7	0	12	174	
linéaire occupé en 2016	76	20	0	1	9	5	2	2	6	9	1	0	0	51	0	0	0	30	20	1	3	5	5	7	16	193	
linéaire occupé en 2018	109	47	0	8,5	9	8	2	5,5	6	9	1	2,5	2,5	45	0	3	13	19	37	0	3	5	17	15	15	273	

La haute vallée de l'Orne et ses affluents (des sources au barrage de Rabodanges)

NB : Les chiffres inscrits dans le tableau correspondent à des linéaires de berges exprimés en kilomètres.

Pour chaque année, le résultat indiqué dans l'onglet « cours principal dans sa globalité » est égal à la somme des chiffres inscrits dans les 3 onglets « Orne ».

Le résultat final, mentionné dans l'onglet jaune « Total », est égal pour sa part à la somme des chiffres inscrits dans les 3 onglets « Orne » plus la somme des chiffres inscrits pour chaque affluent.

Après la progression constante entre 2002 et 2011, le suivi de 2014 avait montré une nette régression. Il a fallu attendre le suivi de 2018 pour revoir la population lutrine de l'Orne s'étendre de nouveau sur le bassin et dépasser le point d'apogée de 2011.

Au-delà de cette progression il convient de constater que cet accroissement est géographiquement inégal selon les secteurs considérés. Ainsi les populations localisées sur le cours principal entre Ecouché et Argentan et les affluents concernant ce linéaire (la Maire, l'Udon, la Cance et l'Houay) ne sont pas parvenues à retrouver leur dynamique.

C'est l'essor observé sur le cours principal de la Haute vallée de l'Orne et les affluents associés (La Thouane et le Don), les affluents de la moyenne Vallée de l'Orne (la Baize et le Noireau) et la croissance constante sur le cours principal et affluents de la basse vallée (Laize et Odon) qui ont permis l'occupation d'une quarantaine de km de linéaire de cours d'eau en plus du summum connu.

4.2 Densité de population

Les effectifs de la population sont très difficiles à estimer. Il n'existe pas de méthode simple de dénombrement. Les méthodes par analyse génétique sont complexes et coûteuses. La densité des épreintes ne peut être utilisée car il n'y a pas de corrélation avec le nombre d'individus.

Si l'on considère la taille moyenne des territoires sur les cours d'eau, de 20 à 40 km pour un mâle et de 5 à 15 km pour une femelle (Brosse X., 2002), la zone d'étude occupée par l'espèce (273 km) est susceptible d'accueillir :

- au minimum : 7 mâles et 18 femelles soit 25 adultes
- au maximum : 14 mâles et 54 femelles soit 68 adultes.

De façon générale, la Loutre est une espèce dont les densités de population sont faibles et les domaines vitaux de grande étendue. Ces caractéristiques expliquent sa vulnérabilité, surtout lorsque les populations sont isolées (petits bassins versants présentant de fortes discontinuités écologiques avec d'autres bassins, ex : fleuves côtiers). Sur le bassin de l'Orne, l'étendue du linéaire de cours d'eau et la continuité relative des milieux (urbanisation ponctuelle et faible) permet à la population un fonctionnement autonome.

5 La Loutre d'Europe en ex Basse-Normandie

Après l'hiver 2011, la présence d'indices avait été mise en évidence sur de nombreux bassins versants : la Sarthe, la Seulles, la Vire, l'Ay, la Douve, la Saire. Depuis 2015, sur a Mayenne et la Sélune (R. Harivel – bénévole GMN) et sur le Couesnon (B. Lecaplain - bénévole GMN).

Le caractère inégal de la fréquentation et la fragilité des populations sur les sites récemment colonisés nécessite une révision régulière de leurs occupations. Ainsi des observations, même ponctuelles, permettent d'assurer la présence continue de l'espèce sur ces bassins. En 2018 les recherches conjointes du GMN et du GMB sur le Couesnon ont permis l'observation d'indices (en Bretagne). Début 2019 des vidéos ont été prises sur la Sarthe amont (J. Crocis – Conseil départemental de l'Orne).

A contrario, depuis 2015 aucun indice n'a été revu sur la Seulles, que l'espèce semble avoir désertée (B. Thomas - GMN). Il en est de même sur la basse vallée de la Vire (PNR Cotentin et du Bessin). Sur la Douve la dernière donnée date de mars 2016 (PNR Cotentin et du Bessin). Après l'arasement des barrages sur la Sélune, où la population de loutres était principalement concentrée, aucun état des lieux n'a été réalisé. **L'absence de données sur ces derniers bassins versants laisse le doute subsister.**

Pour le bassin de l'Orne ,

Il paraît nécessaire de considérer l'ensemble du bassin versant comme potentiellement utilisable par l'espèce.

C'est pourquoi les DDTM de l'Orne et du Calvados intègrent l'ensemble du bassin de l'Orne dans l'arrêté délimitant, pour les deux départements, les secteurs où la présence de la Loutre d'Europe est avérée et où l'usage des pièges de catégorie 2 et 5 est réglementé.

6 Conclusions du suivi bisannuel 2018

Le déclin de la population lutrine sur le Bassin de l'Orne enregistré en 2014 a été totalement surmonté en 2018 (273 km. de linéaire occupé pour 234 km en 2011).

Les populations localisées sur le cours principal entre Ecouché et Argentan et les affluents concernant ce linéaire (La Maire, l'Udon, la Cance et l'Houay) ne sont pas parvenues à retrouver leur dynamisme. C'est la progression sur le reste du bassin versant qui a permis l'accroissement de la population sur 40 km, soit l'installation au minimum d'un mâle et de deux femelles en plus.

Au regard de ces résultats nous allons focaliser nos démarches en faveur de la Loutre sur le linéaire entre Ecouché et Argentan en étudiant la fréquentation sur les élevages piscicoles et les ouvrages routiers aménagés ou à aménager.

Par rapport au secteur sous-fréquenté situé à proximité de Clécy, un suivi saisonnier va être effectué afin d'essayer de définir les raisons de cet abandon régulier de la moyenne vallée de l'Orne. En parallèle, nous effectuerons un état des lieux aux abords du barrage de la Courbe, dont l'arasement est prévu ces prochaines années

Le développement de la population envisagé sur la Thouane sur la Haute vallée de l'Orne à l'occasion du suivi 2016, s'est confirmé en 2018. Les mesures d'aménagement de l'ouvrage routier sur la D958 ont très probablement concouru à ce développement même si l'absence de grandes crues n'a pas permis d'en constater l'usage *de visu*.

Sur le bassin de l'Orne, quelques secteurs posent encore des problèmes pour l'espèce mais ceux-ci sont connus et identifiés. La concertation se poursuit pour tenter d'y remédier et offrir ainsi à l'espèce un vaste linéaire sécurisé. En parallèle, l'animation locale se poursuit avec la démarche des « havres de paix ».

Au niveau régional, la connaissance n'est pas aussi fine pour toutes les populations. L'expérience et la connaissance acquises permettent d'agir plus vite et plus efficacement avec l'objectif à terme d'offrir à l'espèce un vaste champ de développement en compatibilité avec les activités présentes.

7 Programme « Havres de Paix pour la loutre »

7.1 Etat d'avancement du programme

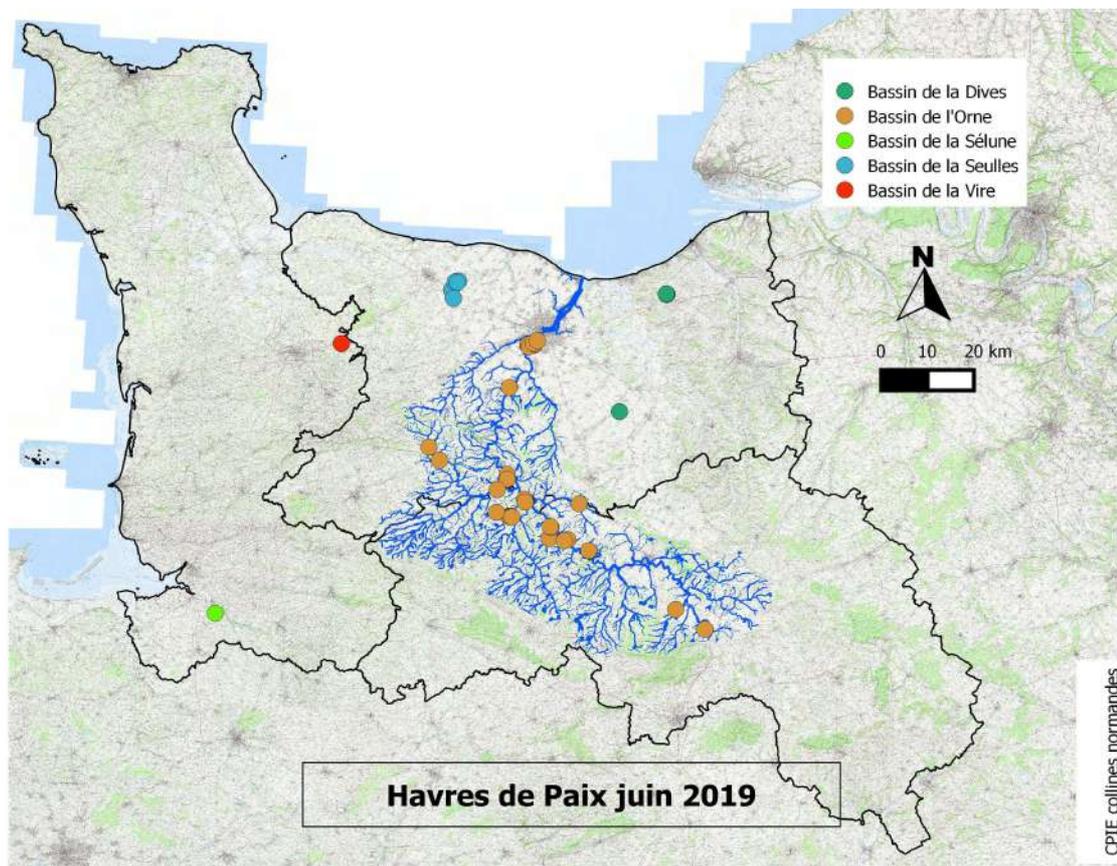
Depuis 2013, le CPIE des Collines normandes (dans l'Orne et la Manche) et le Groupe Mammalogique Normand (dans le Calvados) promeuvent la création de « **Havre de Paix pour la loutre** ». Cette action, inscrite au PNA et portée au niveau national par la SFEPM, a pour objectif d'impliquer et de sensibiliser les propriétaires de bordures de cours d'eau qui s'engagent par l'intermédiaire d'une convention à créer un réseau d'espaces naturels « accueillants » pour la loutre.

En 2019, 31 « **Havres de Paix** » ont été contractualisés soit un linéaire de 25,71 **km de berges** tous bassins versants confondus en Basse-Normandie.

Entre 2017 et 2019, cinq propriétaires ont conventionné.

Quatre de ces sites sont localisés sur le bassin de l'Orne et ont été signés avec le CPIE des collines normandes et un sur le bassin de la Dives avec le GMN.

L'ajout de ces cinq sites, concerne 2,1 **km de linéaire de berges en plus**.



Depuis le lancement du programme, 19,92 km de berges bénéficient de ce statut sur le **bassin de l'Orne**.

Parmi les Havres de Paix dernièrement signés : deux sont situés sur les bords du lac de Rabodanges, un sur La Baize (Haut Pays de Falaise) et un sur la Thouane à Mortrée en aval d'un ouvrage routier aménagé pour la loutre.

La présence de l'espèce a été identifiée sur l'ensemble de ses sites.

Des propositions de conventionnement n'ont pas abouti ou sont resté en suspens :

En vue de présenter le programme aux élus le chargé de missions GEMAPI-ENS, Jérémie Oller a été rencontré sur le site de la Fuie des Vignes, sur les bords de Sarthe. Au final, les élus ont souhaité finaliser les aménagements prévus avant tout engagement. La présence de l'espèce est utilisée comme une opportunité de communication. Une exposition avec projection de film est en projet. Le CPIE a été sollicité mais ne possède que des éléments hétéroclites (vidéos, épreintes, moulages d'empreinte...).

Le programme de sensibilisation « *Havre de Paix* » pour la loutre, porté au niveau national par la SFEPM, reste mal reconnu par les structures environnementales locales. Bien que toujours d'actualité et inscrit au plan de gestion du site de l'étang de la Fresnay-aux-Sauvages, site du Conservatoire des Espace Naturel de Normandie, la signature de la convention du *Havre de Paix* est restée en attente.

L'intérêt de ce programme réside également dans la sensibilisation et l'échange avec les acteurs locaux.

Cela a été l'occasion de rencontrer M. Baechler, gérant du bateau « le Val d'Orne » sur le lac de Rabodanges. Ce dernier organise des visites commentées au cours desquelles il évoque l'histoire, le fonctionnement technique du barrage, la faune et la flore. Pour cette dernière raison, il semblait important de le rencontrer afin que les informations diffusées soient attestées.

7.2 Action de communications

En 2018, trois soirées cinéma dédiés à la Loutre ont été proposées pour la vallée de l'Orne, la vallée de la Souleuvre et à Briouze. A cette occasion, le film « *Le banquet des loutres* » était projeté.

Suite à la diffusion du film, la discussion était ouverte avec le public et le programme « *Havres de Paix* » présenté.

Suite à ces soirées, mais aussi dans l'objectif de promouvoir les « *Havres de Paix* », des articles de compte rendu des soirées sont sortis dans la presse locale (Annexe 5).



Soirée cinéma à Ségrie-Fontaine

Site	dates	nb de participants
Vallée de l'Orne et affluents	26/01/2018	62
Bassin de la Souleuvre	01/02/2019	43
Marais du Grand Hazé	12/12/2018	10

7.3 Pièges photographiques pour les Havres de Paix

Un appareil photo à déclenchement automatique a été acquis grâce à des financements de l'AESN en vue d'être confié aux propriétaires de "Havres de Paix".

L'utilisation de ces appareils est particulièrement chronophage, au delà de leur mise en place, leur gestion nécessite une intendance régulière (changement de piles...), par ailleurs l'appareil a été volé, puis vandalisé... Il nécessite également une certaine expérience. Dans ce cadre, le CPIE a assisté techniquement un jeune étudiant de BTSA GPN, Aloïs Marquis, locataire du Moulin d'Escure, site conventionné dans les « Havre de Paix » à Sées.

En début d'année 2019, il a réalisé une vingtaine de vidéos de l'espèce avec son piège photographique : https://www.youtube.com/watch?v=J-J5JW5OV_0

<https://www.youtube.com/watch?v=WI4crKFCkRg>

7.4 Enjeux, difficultés et perspectives

Si l'idée de faire signer la convention « Havre de Paix » est une première étape pour mettre en place le réseau, il convenait dans un second temps de le faire vivre ! Là, la démarche est complexe.

Ponctuellement des mails ont pu être envoyés à l'ensemble des signataires : proposition de prospections, communication des résultats, mais en retour il n'y a jamais eu de réponse.

A l'occasion de la réunion du groupe Loutre national, le 18 octobre 2018, la SFPEM a présenté le projet de la page Internet interactive qui permettrait à chaque signataire de « Havre de Paix » de compléter de ses propres observations.

8 Identification de menaces et actions en faveur de l'espèce

8.1 Mortalité par collision routière

Depuis 2014, il n'y a pas eu de cas de mortalité routière connues sur le bassin de l'Orne pour la loutre.

Ce résultat positif est à mettre en perspective avec le faible nombre de crues observées, mais aussi l'aménagement de ponts à risque, comme à Mortrée sur la Thouane.

Par ailleurs, le Conseil départemental de l'Orne est particulièrement attentif aux aménagements routiers réalisés au niveau des cours d'eau. Le CPIE est ainsi régulièrement associé aux travaux sur les ouvrages routiers.

8.1.1 Contrôle du franchissement sur le Guémondet

Depuis l'aménagement de l'ouvrage au cours duquel un accident avait eu lieu en 2013, la circulation de l'espèce est particulièrement surveillée.

La présence d'épreintes atteste de son franchissement mais jusqu'alors, aucune vidéo n'avait pu être obtenue. Le suivi grâce à un piège photographique va être prolongé



Passage de chevreuil en octobre 2018

pour identifier la capacité des animaux à franchir l'ouvrage en fonction des niveaux d'eau.

8.1.2 Contrat Natura 2000 pour l'aménagement d'ouvrages routier

C'est à la fin de l'année 2017 que les premiers contacts avec les services routiers du Conseil Départemental de l'Orne ont été pris, afin de proposer des contrats Natura 2000. Le but était d'obtenir un subventionnement à hauteur de 80 % (Union européenne + État) afin d'inciter l'aménagement d'ouvrages pour le franchissement par la Loutre. Le coût prévisionnel de ces derniers représentait la somme de 26 137 € HT. Le suivi technique de leurs installations n'était pas pris en charge. Si l'on évalue le temps nécessaire du suivi à la réception des travaux, on peut estimer à une dizaine de jours le temps pris en charge par le CPIE pour la mise en place de chaque équipement.

8.1.2.1 Ouvrage permettant le franchissement de la D 958 sur la Thouane

Alors que sur cet affluent la population lutrine présentait une bonne dynamique de fréquentation, et que cet ouvrage avait été identifié à fort risque en 2017, son aménagement s'avérait être une priorité.



Réunion de présentation des ouvrages à aménager



Présentation du chantier à l'entreprise intervenant.



Réunion préparatoire au chantier



Suivi du chantier



Visite avant réception du chantier

8.1.2.2 Ouvrage permettant le franchissement de la D 926 sur le Rui. du Moulin à Tan, affluent de l'Ur

Le second ouvrage concerné par le contrat Natura 2000 est un pont localisé sur la D926 (Argentan – l'Aigle) localisé au niveau de Silly-en-Gouffern (au Moulin à Tan). C'est ici, au cours des crues de la fin de l'année 2013, qu'un accident mortel pour une loutre avait eu lieu. Depuis début 2014, aucun indice n'y a été revu. En raison de l'attractivité trophique du site, plan d'eau empoisonné en amont d'une route très fréquentée, les risques de collision sont importants.

L'ouvrage à aménager était étroit, l'accélération du courant d'eau sous le pont parfois importante en fonction de l'ouverture des vannes du plan d'eau. Par ailleurs, la loutre accidentée n'a pas été trouvée au niveau du pont mais au dessus sur la route laissant supposer qu'elle avait traversé au plus rapide pour revenir où aller sur le plan d'eau, d'où l'importance de faire installer des clôtures empêchant l'accès à la route.

Afin d'encourager l'action menée par le Conseil départemental, la presse a été sollicitée pour promouvoir l'aménagement (Annexe 4)



Mise en place de la banquette



Mise en place des clôtures

L'ensemble des ouvrages aménagés vont être suivis au cours des prochaines années (2019 - 2021) afin de mesurer leur utilisation.

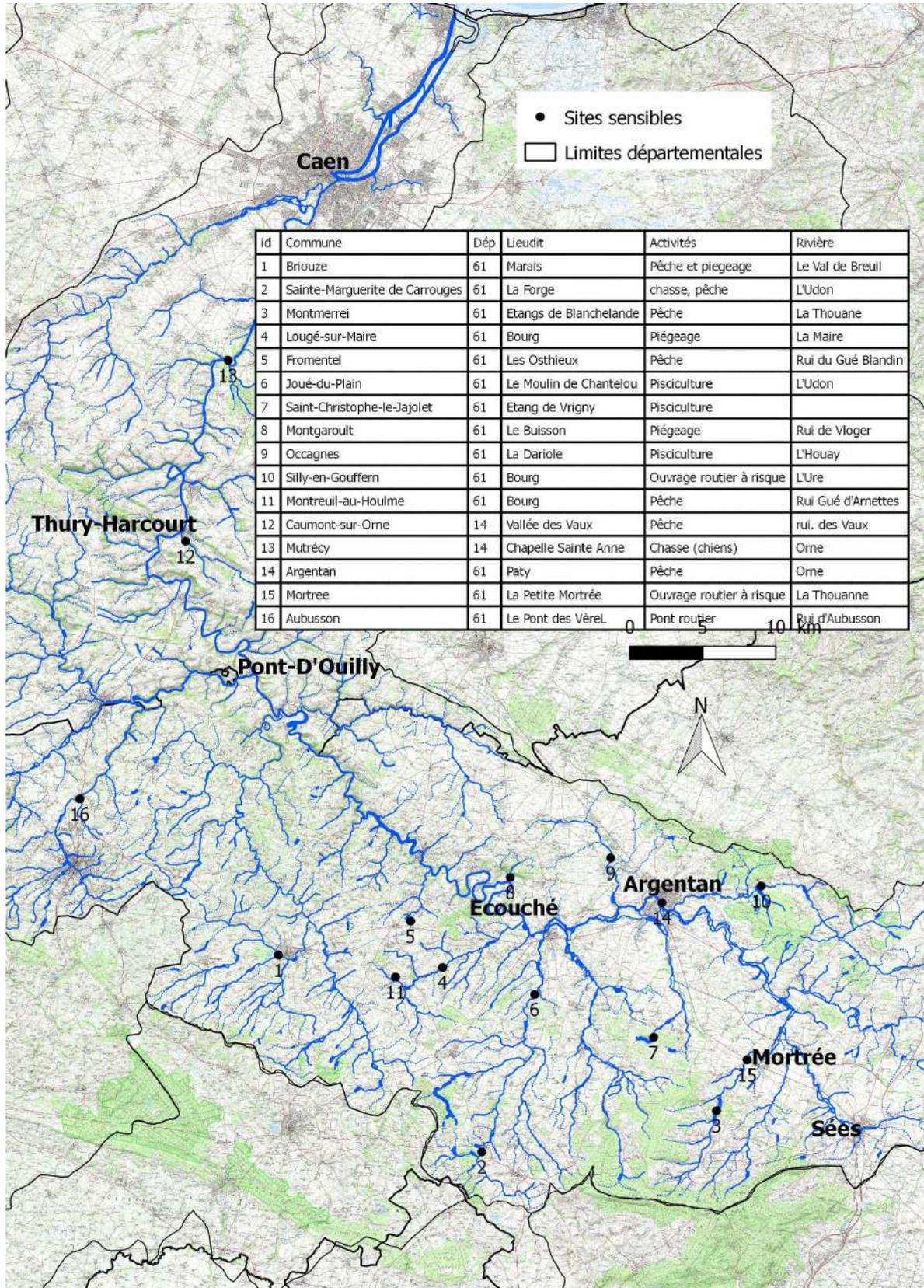
8.2 Conflits d'usages et sites « sensibles »

Informier et accompagner le développement du territoire de la loutre sont les moyens de limiter les conflits d'usages.

- L'objectif est de définir des zones prioritaires pour y effectuer une surveillance plus soutenue et mesurer la fréquentation de l'espèce sur les sites « sensibles ».
1. En premier lieu, la prédation de la Loutre peut intervenir sur la production halieutique. Si globalement les pêcheurs de rivière ne voient pas en la loutre un concurrent mais plutôt un gage de présence de poisson, il en va autrement des élevages en eau close (piscicultures, étangs...). En effet, ces sites constituent pour l'espèce une ressource trophique prisée.
 2. La chasse et le piégeage peuvent interférer sur le bon développement de la population lutrine lorsque ces activités ont lieu en bord de cours d'eau. Prévenus de la possibilité de capturer une loutre, les piégeurs peuvent être plus vigilants.

3. Au niveau des ouvrages routiers, sièges d'accident ou diagnostiqués à risque, une surveillance en période de crue permet d'assurer une veille qui, en cas de mortalité avérée, pourra impulser l'aménagement du site.

Liste des sites rangés par ordre de découverte et par contacts établis :



- **Site 1, plan d'eau situé sur la commune de Briouze aux abords du Marais** : L'amont du bassin de la Rouvre est actuellement peu fréquenté par l'espèce. Les indices sur le Marais du Grand Hazé se font rares. Il y a donc peu de risque que l'espèce côtoie cet étang de pêche de loisirs. Le locataire de la pêche avait été informé de la présence possible de l'espèce (ONCFS - avril 2012).

- **Site 2, plan d'eau à vocation cynégétique situé en amont de l'Udon** : à notre connaissance, aucun contact n'a été établi avec le propriétaire. Depuis 2013, la loutre n'a pas été revue sur ces secteurs.

- **Site 3, les étangs de Blanchelande sur la Thouane** : Depuis 2016, la dynamique de la population sur la Thouane laissait envisager l'arrivée prochaine de la Loutre sur ce site. En 2018 et pour la première fois, des épreintes ont été observées en aval de la pêcherie. M. Coudreau, piégeur de ragondins, ainsi que M. Tessier, propriétaire des étangs, avaient été informés de la présence de l'espèce (ONCFS - juin 2012).

- **Site 4, Lougé-sur-Maire** : des pièges sont tendus sur ce site (pas de contact avec les propriétaires/gestionnaires à notre connaissance).

- **Site 5, Les Osthieux sur la commune des Yveteaux** : Ce site à vocation piscicole semble aujourd'hui d'intérêt mineur pour l'espèce. Localisé en tête de bassin sur le Gué Blandin, il est peu fréquenté depuis 2016.

- **Site 6, pisciculture de Joué-du-Plain** : En 2018, les indices liés à l'espèce restent en marge du site, sur l'Udon.

La dynamique de population étant réduite sur le cours principal entre Ecouché et Argentan et les affluents correspondant, un suivi saisonnier a été proposé entre 2019 et 2020 pour évaluer la fréquentation de l'espèce sur ce site.



Pisciculture de Joué-du-Plain

- **Site 7, les étangs de Vrigny** : localisés en amont du bassin de la Baize, ils sont le siège d'un élevage piscicole. La présence de la Loutre sur cet affluent, reste faible en 2018.

- **Site 8, étang aux abords du rui. du Vloger sur la commune de Montgaroult** : il existe sur ce site une activité de pêche de loisirs et de piégeage. Le site est particulièrement bien protégé contre l'introduction d'animaux (haut de clôture électrifié, pied de clôture empêchant tout creusement).



Clôture de l'étang situé le long du Vloger aménagement contre l'introduction d'animaux

- **Site 9, pisciculture d'Occagnes** : Depuis septembre 2014, aucun contact n'a été repris. avec les pisciculteurs (M & Mme Le Bail). En 2019, dans l'objectif d'évaluer l'évolution du site, une rencontre sera programmée.

- **Site 10, plan d'eau sur la commune de Silly-en-Gouffern** : le contact pris avec le propriétaire met en évidence qu'il n'y a pas de conflit d'usages. Après l'accident routier fin 2013, le pont permettant l'accès au plan d'eau pour l'animal a été aménagé sur la D926. Le plan d'eau reste encore inutilisé par l'espèce, un suivi de la fréquentation du site et de la banquette aménagée sera mis en place.

- **Site 11, plan d'eau localisé à Montreuil-au-Houlme** : ce site (bassin de la Maire) a fait l'objet d'une prédation importante en 2014. Le propriétaire n'est pas identifié mais le site n'a pas été fréquenté par l'espèce depuis.

- **Site 12, les étangs de pêche situés le long du ruisseau des Vaux, « L'étang du Grand Bleu »** : après la sensibilisation du propriétaire en 2016, le site a fait l'objet d'une recherche d'indices à l'occasion du suivi de 2018. Aucun indice n'y a été détecté.

- **Site 13, au niveau du domaine de la forêt de Grimbosq** : la problématique est liée à l'activité de chasse et surtout à la divagation des « meutes » de chiens au bord de cours d'eau.

- **Site 14, plan d'eau de la Noë la ville d'Argentan** : la préoccupation sur ce site est mineure. Il s'agit d'un étang de pêche communal régulièrement approvisionné en poisson par la pisciculture d'Occagnes. Une rencontre est prévue sur site avec le gestionnaire du plan d'eau dans l'objectif d'une sensibilisation.



Coulée et poste de marquage localisé au niveau du plan d'eau de la Noë à Argentan

Site 15, ouvrage routier à risque : Cet ouvrage localisé sur la Thouanne était considéré à risque pour le franchissement par la loutre. Il a été équipé de banquette et de grille limitant l'accès à la route. Un suivi de son utilisation va être mis en place pour mesurer de son efficacité.

Site 16, ouvrage routier aménagé liaison berge – banquette à revoir : De préoccupation mineure, cet ouvrage a été équipé d'une banquette, mais cette dernière est totalement inaccessible. La liaison berge-banquette est à prévoir (cf. p.18)

8.3 Cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs

Dans une certaine mesure, l'activité nautique n'est pas incompatible avec la Loutre. Tout dépend de la manière dont elle est pratiquée et la disponibilité en zones refuges (berges avec végétation dense et impénétrable).

Le tronçon Pont-d'OUILLY / Clécy montre de manière récurrente une lacune d'indice au cours des suivis hivernaux. Les descentes touristiques de canoë – kayak, sur ce tronçon sont régulièrement suspectées.

Un suivi saisonnier à réaliser entre 2019 et 2020 va définir la fréquentation de la loutre au cours de l'année, et en fonction de ces résultats essayer de définir si l'absence d'individu sur ce linéaire trouve une justification.

BIBLIOGRAPHIE

BROSSE X., 2002 – **La Loutre d'Europe (*Lutra*) sur le bassin versant de l'Orne (14, 61 – France). Répartition, habitat et perspectives.** DIREN Basse-Normandie, Maison de la Rivière et du Paysage, 18 p. + cartes et annexes.

BROSSE X., 2004 – **La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'Orne (14, 61 – France).** Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants, CPIE Collines normandes, 18 p. + cartes et annexes.

CHEYREZY J., T. & W., 2012 – **La Loutre d'Europe (*lutra lutra*) en vallée de la Vire – nouvelle,** Le Petit Lérot N°65, Bulletin scientifique du GMN , p. 18-21.

KUHN R. (2009) **Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015.** Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/ Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer : 109 p.

SIMMONET F. & LE CAMPION T., 2009 – **Risque de collision routière pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le site Natura 2000 « Rivière du Scorff et de la Sarre, forêt de Pont-Calleck » (FR5300026).** Etude complémentaire au document d'objectifs. Groupe Mammalogique Breton, Syndicat du Bassin du Scorff, 59 p.+annexes

ANNEXES

Etude de la Répartition de la Loutre d'Europe Protocole standard UICN¹

D'après Reuther *et al.* 2000,
Surveying and Monitoring
Distribution and Population Trends
of the Eurasian Otter (*Lutra lutra*).
Habitat n°12, 148 pp.

- Choix des sites à prospecter (base cartographique):

- ▶ Choisir 4 sites par 100 km² (se baser pour cela sur les grilles UTM de 10km x 10 km ou sur les cartes 1/25 000),
- ▶ Placer un site par carré de 25 km² (5 km x 5 km, par exemple les cadrans des cartes 1/25 000), en les espaçant d'environ 5 km,
- ▶ Placer les sites sur des sites potentiellement favorables (en utilisant les ponts) et représentatifs des milieux aquatiques du cadran,
- ▶ Relever précisément la localisation du site (coordonnées géographiques, nom du lieu-dit, etc.)

- Prospection des sites :

- ▶ Prospecter chaque site sur une distance de **600 mètres** (300 m en amont et en aval du pont ou 600 m d'un seul côté),
- ▶ Ne prospecter qu'**une seule rive**,
- ▶ Noter les **indices de présence** observés (Epreintes et Empreintes exclusivement),
- ▶ Quitter le site lorsqu'un indice de présence a été trouvé,
- ▶ En cas d'absence d'indices au bout des 600 mètres, le site est considéré comme négatif. L'absence d'indice doit donc également être notée.

Les résultats sont exprimés en **pourcentage de sites positifs** par carré de 100 km². Cette méthode est a été élaborée pour le niveau national. Dans ce cas, elle doit être appliquée tous les 5 à 10 ans et un inventaire ne devrait pas dépasser une durée de 2 ans. Dans le cas d'une étude régionale, il peut être intéressant de densifier le nombre de sites prospectés et de rapprocher les inventaires.

¹ Union Internationale de Conservation de la Nature

Ouest-France
31 décembre - 1^{er} janvier 2019

Pays d'Argentan, d'Auge, L'Aigle et Mortagne

Les loutres traversent la route en sécurité

Gouffern-en-Auge (Silly-en-Gouffern) — Un pont vient d'y être aménagé. Une loutre y avait été percutée en voulant traverser la départementale, en 2013.

Insolite

Quelques planches de bois fixées en surplomb de la surface de l'eau, sous un pont qui sinue en dessous de la départementale 926. Le dispositif est invisible des automobilistes qui défilent, à vive allure, sur cette portion de route reliant Argentan à Silly-en-Gouffern. Pourtant, il pourrait jouer un rôle dans la préservation des loutres, mammifère semi-aquatique dont la présence est avérée près d'Argentan depuis le début des années 2000.

Un plan d'eau privé, en amont de ce petit pont, a un temps attiré l'animal qui s'y baignait via un affluent de l'Ure. « Cela fait cinq ans que l'on n'a pas trouvé de marquages ici », déplore Olivier Hesnard, chargé d'études du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes.

Un autre aménagement, à Mortrée

Or, il y a cinq ans, une loutre a été percutée alors qu'elle traversait la départementale, en pleine nuit. « Les collisions routières sont l'une des premières causes de mortalité liée à l'homme, chez les loutres, note-t-il. Et sur une population qui commence seulement à se réintroduire, un cas de mortalité, c'est déjà beaucoup. » Aussi, pour éviter que l'incident ne se reproduise, le CPIE a identifié les lieux faisant courir un risque à l'animal. « La loutre avait préféré couper à travers champs et traverser la route plutôt que progresser à contre-courant sous le pont, en dessous de la départementale, relate Olivier Hesnard. Pour éviter ça, on a créé cette banquette hors d'eau et le grillage devrait dissuader l'animal



La circulation dense, sur la D926, est un danger pour les loutres, surtout en période de crues, lorsqu'elles ne peuvent passer sous le pont.

(Distributeur: Ouest-France)

d'emprunter un autre chemin. »

Un ouvrage similaire vient également d'être déployé au niveau de la D958, à Mortrée. Ces aménagements ont été financés à 80 % par des fonds européens et l'Etat ; le Conseil départemental prenant le reste de la somme à sa charge. Ils représentent un coût de quelque 26 000 €. « À Mortrée, il était d'autant plus urgent de réaliser ces travaux que des marquages de plus en plus fréquents ont été relevés, reprend Olivier Hesnard. La plupart du temps, les ouvrages sur lesquels il est nécessaire

d'intervenir sont anciens. Quand de nouveaux ponts sont construits, ils sont adaptés au passage des animaux. »

Des signes encourageants

Il espère que l'opération portera ses fruits à Silly-en-Gouffern. « La loutre reviendra au plan d'eau tôt ou tard, c'est certain, présage-t-il. Mais quand ? » En aval de ce plan d'eau, sur les berges de l'Ure, il découvre bientôt une épreinte. « Une loutre est passée là cette nuit, constate-t-il, la mine réjouie. Ces épreintes sont le

seul moyen qu'elles ont de communiquer entre elles car elles sont très mobiles : un mâle peut se déplacer jusqu'à 40 km le long d'un ruisseau. »

L'animal n'a donc plus très loin à aller pour apprivoiser le nouveau système destiné à épargner sa vie. Et la campagne de prospection menée par Olivier Hesnard en 2018 donne des signes encourageants : « J'ai retrouvé des traces de son passage dans des sites qu'elle ne fréquentait plus, en 2016. »

Marie LENGLET.

Argentan

La loutre craintive cherche un havre de paix

Le mammifère semi-aquatique laisse des indices de sa présence dans la région d'Argentan, depuis 2004. Il semble toutefois se faire de plus en plus discret.

Pourquoi ? Comment ?

Que fait la loutre d'Europe à Argentan ?

La loutre est un mammifère semi-aquatique qui pointe le bout de son museau essentiellement la nuit. La population de l'animal, naturellement présent en Normandie, avait fortement régressé au XX^e siècle, du fait, notamment, de la chasse qui n'a été interdite qu'en 1972.

L'espèce est en revanche protégée depuis 1976. « **Les loutres les plus proches se trouvaient en Bretagne, au début des années 2000**, mentionne Olivier Hesnard, chargé d'études du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes. **La population a repris du poil de la bête et a fait sa réapparition dans l'Orne en 2002.** » Les premiers marquages de la loutre à Argentan sont vraiment probants à partir de 2004.

Pourquoi le CPIE reste-t-il vigilant quant à cette population ?

« **Les campagnes de suivi que nous menons tous les deux ans montraient que la loutre était bien présente dans les secteurs d'Écouché et d'Argentan, après 2004**, note Olivier Hesnard. **Seulement, aujourd'hui, le constat est plus mitigé.** » Deux cas de mortalité routière ont été recensés, en 2013 et 2014. Et deux, c'est déjà beaucoup. « **On estime à une trentaine le nombre de loutres dans l'ensemble du bassin de l'Orne**, évalue Olivier Hesnard. **Le renouvellement des populations est**



La loutre d'Europe peut mesurer 1, 20 m de long. Ce qui ne l'empêche pas de rester invisible la plupart du temps.

[CREDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE]

réduit car il y a peu de naissances et 80 % des jeunes meurent dans la première année. » Les loutres sont également très mobiles et s'en vont si elles ne trouvent pas sur place les conditions adéquates à leur survie.

Comment limiter les accidents routiers ?

En période de crue, les niveaux d'eau sont parfois si importants que les loutres

ne peuvent pas passer sous les ponts et sont contraintes de se risquer au-dessus, traversant la route. Elles peuvent alors se faire renverser. « **Lors des campagnes de suivi, nous pointons les endroits où un tel risque se présente**, expose le chargé d'études du CPIE des Collines normandes. **Nous y effectuons ensuite des aménagements.** » Ainsi, des banquettes qui restent hors d'eau, même en période de crue seront prochainement mises en place sur des ouvrages d'art situés à Sully-en-Gouffern ou Mortrée. Un pont a également fait l'objet de ce type d'aménagements, à Argentan.

Les propriétaires de berges ou dont les jardins sont situés à proximité des cours d'eau peuvent se rapprocher du CPIE des Collines normandes pour adhérer au réseau des « havres de paix ». « **Les loutres ont besoin d'endroits calmes, non immergés, pour se reposer, justifie Olivier Hesnard. Elles utilisent des gîtes, des sites où la végétation est dense. Ce sont des animaux craintifs mais que le milieu urbain ne décourage pas toujours, ils s'adaptent.** » Le réseau Havres de paix prévoit une visite de la propriété par un professionnel du CPIE qui recensera ce qui pourrait séduire l'espèce chez le particulier.

10 La loutre d'Europe peut peser jusqu'à 10 kg et mesurer 1,20 m de long. Contrairement au ragondin dont la queue est aplatie, celle de la loutre est dans le prolongement de son corps. Le territoire d'un mâle peut couvrir 40 km de linéaire de cours d'eau, celui de la femelle, de 5 à 20 km.

Que peuvent faire les particuliers ?

Marie LENGLET.

De la Vire au Noireau

■ SOULEUVRE-EN-BOCAGE

ENVIRONNEMENT. Et si vous alliez à la rencontre de la loutre ?

Son retour peut inquiéter. Pour informer la population, le CPIE Collines normandes organise une soirée dédiée aux loutres ; longtemps traquées, aujourd'hui protégées.



La loutre est de retour dans le bassin de la Souleuvre.

Le Tourneur. Longtemps traquée, elle est protégée depuis 1976. Aujourd'hui, la loutre d'Europe fait doucement son retour dans les bassins de La Souleuvre et de La Vire, une nouvelle qui réjouit les membres du CPIE Collines normandes (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement).

Pour faire connaître cet animal de la famille des mustélidés autrefois considéré comme nuisible, ils organisent jeudi 1^{er} février une soirée débat autour d'un film : Le Banquet des loutres. Le rendez-vous est donné au Tourneur, au cœur de la Vallée de la Souleuvre, classée Natura 2000 en 2008, un programme européen de gestion de la biodiversité. « L'idée est d'informer la population que l'espèce est présente et d'expliquer son mode de vie. Son retour peut inquiéter, notamment les pêcheurs », sait Julie Thivol, animatrice Natura



Olivier Hesnard, chargé d'études au CPIE Collines normandes, et Julie Thivol, animatrice Natura 2000 en charge du bassin de La Souleuvre et du bassin de La Druance.

2000 en charge du bassin de La Souleuvre et du bassin de La Druance.

Et c'est justement l'objet du film. « Il est basé sur l'histoire vraie d'un pisciculteur corrézien ; une loutre vient pêcher dans son bassin. Il va finir par s'intéresser à l'espèce », continue-t-elle complétée par son collègue, Olivier Hesnard, chargé d'études au CPIE : « Une loutre mange jusqu'à 1 kg de poissons par jour mais son retour ne doit pas inquiéter, il est même plutôt bon signe. S'il y a du poisson pour la loutre, il y en a pour les pêcheurs. » Lui est en charge du suivi faune et flore et observe, grâce aux empreintes et aux excréments,

le lent retour du petit carnivore solitaire et discret dont la taille peut tout de même atteindre 1,30 m. « Ce sera aussi l'occasion de rappeler l'interdiction des pièges tuants » et de prospecter.

Créer un havre de paix

Propriétaires de parcelles traversées ou bordées par un cours ou un plan d'eau, et si vous y créez un havre de paix pour favoriser la sauvegarde de l'espèce aux pattes palmées qui avait jusqu'alors quasiment disparue ? « L'idée est de valoriser le respect des gens vis-à-vis des cours d'eau. En conservant des cavités, sous des blocs rocheux, sous de vieilles

souches ou en laissant des zones de végétation dense, on développe des zones refuges. Supprimez tout grillage en travers du cours d'eau ou évitez la surfréquentation de certaines zones par exemple », détaille Olivier Hesnard. Des suivis quotidiens, des échanges et pourquoi pas le prêt de caméras à déclenchements automatiques vous permettront d'apporter votre contribution au vaste travail de recensement. « Nous avons pris conscience de sa disparition et cela a été suivi d'un changement de mentalité. La loutre joue un rôle dans l'équilibre d'un écosystème et régule notamment la population d'écrevisses américaines. Nous, les hommes, on extermine ; elles, elles équilibrent. »

Audrey Chevallier

■ Soirée cinéma débat, jeudi 1^{er} février, à 20 h 30, à la salle communale du Banquet des loutres ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien, primé au Festival du film nature de Grenoble, en 2011, prix du jeune public & coup de cœur du jury. Réalisé par Ronan Fournier-Christol. Aussi vendredi 26 janvier, à 20 h 30, à la médiathèque de Ségrie-Fontaine.

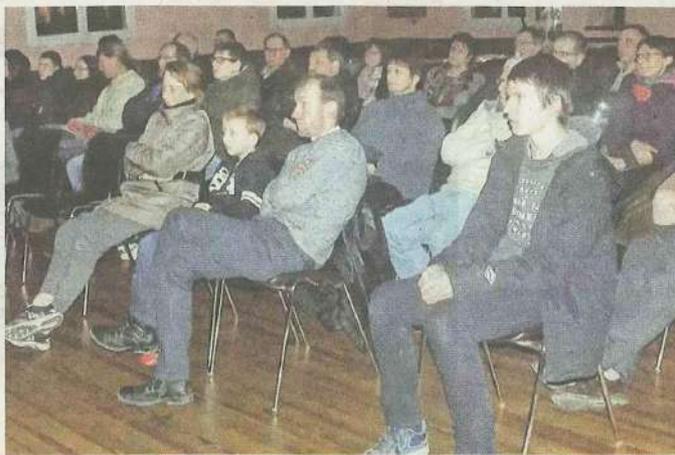
■ SOULEUVRE-EN-BOCAGE

FILM. Sauvegarder les loutres

Le Tourneur. Jeudi 1^{er} février, un documentaire animalier sur la loutre européenne a été présenté dans la salle des fêtes.

La quarantaine de personnes présentes a pu apprendre que des loutres vivaient dans les cours d'eau des alentours, mais aussi comment elles vivaient et comment les protéger tout en gérant les problématiques s'y rattachant.

Un suivi en 2013 et 2015, mené par Olivier Hesnard, chargé d'études au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), a permis de retrouver des traces de ces petits animaux devenus très rares et protégés depuis 1972.



Un échange questions/réponses a eu lieu après la projection.

MÉDIATHÈQUE. Les loutres mises en lumière au cinéma

La loutre vit dans nos rivières, mais la connaissez-vous vraiment ? Le CPIE des Collines normandes invite la population à la découvrir, à travers une soirée ciné-débat.



Difficile à observer, la loutre est un animal discret et nocturne.



Ségrie-Fontaine. Des loutres dans nos rivières, vraiment ? Si ce mammifère semi-aquatique a failli disparaître de Normandie à cause de son piégeage ou encore de sa chasse, la loutre est de retour dans les rivières normandes, depuis sa protection en 1976.

Connaître cette voisine

Cette espèce nocturne et discrète sera mise en lumière, vendredi 26 janvier, à la médiathèque.

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes organise une soirée débat.

À l'affiche, le film « Le Banquet des loutres » de Ronan Fournier-Christol.

L'association étudie la loutre d'Europe depuis 2002.

En Suisse Normande, le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents », un réseau de sites naturels comptant 16 espèces, abrite cette espèce d'intérêt européen. Ensemble, ils font découvrir cette « voisine » aux

usagers, élus et grand public.

Le speech

Et quoi de mieux qu'un spécialiste de la loutre et d'un film sur un possible ennemi de celui-ci pour en parler ?

« Le Banquet des loutres » est centré sur l'histoire d'un pisciculteur corrézien en proie à des attaques de loutre. Si tout les prédestinait à devenir ennemis, c'est bien l'inverse qui s'est produit.

Le pisciculteur, Stéphane Raimond, est désormais l'un

des spécialistes de l'espèce. Au travers d'images rares, le film expose cette rencontre inédite, pour voir de plus près la loutre.

PRATIQUE

Ciné-débat, vendredi 26 janvier à 20 h 30, à la médiathèque de Ségrie-Fontaine. Projection du film « Le banquet des Loutres », de Ronan Fournier-Christol, suivi d'un débat. Gratuit.

Le banquet des loutres a fait le plein



Le Banquet des loutres a attiré le public.

Ségrie-Fontaine. Ce vendredi 26 janvier, la médiathèque a accueilli un bon public à l'occasion de la projection du film *Le banquet des loutres*, de Ronan Fournier-Christol. Une soirée organisée en collaboration avec le CPIE des Collines normandes. Cette projection gratuite d'une heure a été suivie d'un débat. Une soixantaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion.